

## RAPACES NOCTURNES : VOUS POUVEZ NOUS AIDER A PROTEGER LA FAUNE SAUVAGE

Le département des Yvelines abrite encore de nombreux rapaces nocturnes et il est assez courant de pouvoir les entendre.

Pour l'amoureux de la nature, qui sait tendre l'oreille au crépuscule, l'arrivée de la nuit est souvent saluée par le cri de « la » chouette.

« LA » CHOUETTE ? Oui, mais laquelle ?

Assurément il s'agit de la HULOTTE. Le hullement du mâle est bien connu et cette chouette **forestière** est de loin la plus commune dans notre département, où les milieux boisés sont bien représentés.

La Hulotte n'hésite pas également à se faire entendre la nuit jusqu'au cœur des villes et des villages, à la faveur d'un parc ou d'un petit bois.

Et comme la Hulotte est volubile, cette présence régulière pourrait laisser croire que les rapaces nocturnes, en général, sont abondants.

## Il n'en est rien !

Certaines espèces sont devenues assez rares.

C'est le cas de la Chouette effraie et plus encore, de la petite Chevêche.

• **La Chouette effraie** –celle que l'on surnomme LA DAME BLANCHE- fréquente les villages. Son véritable nom : **L'EFFRAIE DES CLOCHERS**, désigne bien les bâtiments tranquilles qu'elle recherche en priorité pour abriter sa nichée. Hélas, dans les Yvelines, les clochers sont généralement grillagés et la Chouette effraie n'a plus accès à sa demeure privilégiée. L'espèce trouve de moins en moins facilement des lieux appropriés pour se reproduire.



• **La Chouette Chevêche** connaît une situation encore plus dramatique : c'est son milieu de vie qui disparaît. La Chevêche était autrefois fréquente autour des villages et des fermes, lorsque le bétail pâturait dans les vergers ou les prés séparés par des haies. Les vieux saules autour des mares, les vieux pommiers et poiriers à la périphérie des villages... lui offraient les cavités dont elle a besoin pour élever sa nichée.

**Aujourd'hui, Effraie et Chevêche sont en difficulté. Tout particulièrement pour se reproduire.** Cette situation nous a amené à réagir et à développer un plan de sauvegarde de ces 2 espèces dans le département des Yvelines.

- Face à la pénurie de cavités, **ATENA 78** met en place **des NICHOURS**, dans les clochers, dans les fermes et les bâtiments ruraux, dans des arbres...

### 120 actuellement en place pour l'Effraie et 230 pour la Chevêche

- Enfin, pour aider à long terme la Chouette chevêche, **ATENA 78** intervient pour protéger son **HABITAT** : par la conservation des vieux saules têtards et la plantation de boutures le long des mares et des rus.

**Toutes ces actions ne pourraient se développer sans la collaboration des élus locaux, des agriculteurs et autres propriétaires en secteur rural.**



- **Nous avons besoin de votre aide** : nous recherchons en permanence des sites favorables pour installer de nouveaux nichours ou pour planter des boutures de saules.
- Nous voulons aussi faire « mieux connaître et aimer », pour « mieux respecter et protéger ». Aussi souvent que possible, nous intervenons en milieu scolaire et associons les écoles à nos actions.